

Rectorat

Kinshasa, le

COMMUNIQUE

Conformément à la décision du gouvernement portant reprise des activités académiques sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo, Mgr le Recteur de l'Université Protestante au Congo informe la communauté étudiante que la reprise des cours aura effectivement lieu ce lundi 22 février 2021 à 8h00.

Il invite tous les étudiants non en règle à s'acquitter des frais académique selon les modalités suivantes :

- Les étudiants des classes de recrutement (G1 Théologie, FASE, DROIT, FASI et G0 Médecine) payent la totalité des frais académiques du 16 au 27 février 2021 ;
- Ceux des classes montantes doivent s'acquitter du paiement de la moitié des frais académiques du 16 février au 05 mars 2021.

Il sied de noter que les inscriptions des cours en ligne se poursuivent normalement.

Les étudiants qui ne se conformeront pas aux dispositions précitées perdront définitivement leur inscription et se feront remplacer par les candidats dont les noms sont repris sur la liste d'attente.

N.B. : Le respect des mesures barrières contre la COVID-19 est de stricte rigueur.

Fait à Kinshasa, le 16 février 2021

Prof. Mgr Daniel NGOY Boliya

Recteur